

Le premier mémorial

Pour beaucoup de survivants et de familles de disparus, le fait qu'il n'existât sur l'ancien site du camp aucun lieu de recueillement et de commémoration était intolérable. Les représentants des autorités françaises exigèrent que l'on remédie à cette situation. L'accès à l'emplacement de l'ancien crématoire et l'érection d'un monument commémoratif faisaient de plus en plus l'objet de discussions.

Côté allemand, on s'obstinait à empêcher l'accès au crématoire en prétextant qu'il n'était plus possible de retrouver son emplacement. On tomba d'accord pour ériger un monument commémoratif sur le site des anciens jardins du camp. Il fut inauguré le 18 octobre 1953.

La communauté internationale des camps ayant insisté pour avoir un monument plus imposant, la ville de Hambourg y ajouta en 1960 un cube portant une inscription.